

LES TRIBULATIONS DE LA ZONE EURO, PERIPETIES D'UNE MONNAIE SANS ETAT

JACQUES BOURRINET

*Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille,
Chaire Jean Monnet en intégration économique européenne.*

PHILIPPE VIGNERON

*Chargé d'enseignement à l'Institut d'Études européennes, Université libre de Bruxelles,
chargé d'enseignement et chercheur associé au CERIC, Université d'Aix-Marseille.*

« Je participe à ces réunions interminables où l'on parle sans fin de la Grèce. Au même moment, à l'autre bout du monde, la Chine va si vite qu'elle crée, tous les trois mois, une économie de la taille de la Grèce ». C'est en ces termes que David Cameron, Premier ministre britannique, stigmatisait devant le Congrès du parti conservateur à Birmingham, en octobre 2012, le différentiel de dynamique entre une Union européenne embourbée dans la crise de la zone euro et la croissance frénétique de certains pays émergents en ce début de XXI^{ème} siècle. Manifeste depuis plus de deux décennies, ce différentiel de dynamique s'accroît au cours des dernières années et semble devoir perdurer (tableau 1).

Tableau 1 - Prévisions de croissance 2013 des principales économies

2013	Taux de croissance (en pourcentage PIB)
Etats-Unis	2
Allemagne	0,6
France	0,3
Italie	- 1
Espagne	- 1,4
Zone euro	- 0,1
Royaume-Uni	0,9
Japon	0,7
Australie	3
Brésil	4
Chine	8,5
Russie	3,8
Inde	5,9
Afrique du Sud	3,3

Source : OCDE (prévisions de fin novembre 2012)

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

JACQUES BOURRINET ET PHILIPPE VIGNERON

Pour l'Union européenne, en effet, les difficultés semblent s'accumuler. A la crise mondiale de 2008 qui ne l'épargne pas viennent se superposer, depuis l'automne 2009, des problèmes plus spécifiques qui sont identifiés comme une crise de la zone euro compromettant le devenir de l'Union économique et monétaire européenne. Parmi les multiples paradoxes que l'on peut repérer dans la construction de la zone euro¹, la création d'une monnaie sans Etat est, à l'évidence, l'un des défis les plus surprenants.

La viabilité d'une monnaie peut-elle être assurée sans la présence d'un Etat qui, directement ou indirectement via une Banque centrale, se porte garant de l'émission, de la gestion et, *in fine*, de la pérennité d'une devise ? De tous temps le pouvoir régalien de battre monnaie a été la pierre angulaire des mécanismes monétaires. Peut-on rappeler qu'aux Etats-Unis le Congrès américain crée le dollar en 1785 soit neuf ans après la déclaration d'indépendance. De même, au XIX^{ème} siècle, en Allemagne, Bismarck avait commencé par réaliser l'union politique en 1871 avant de créer une monnaie unique en 1873 et une banque centrale en 1875. Il ne faut donc pas s'étonner que l'euro, monnaie sans Etat, apparaisse à certains observateurs comme une sorte d'objet volant non identifié dans le ciel monétaire européen et international dont la durée de vol a pu être mise en doute. A la création de l'euro (1999), Milton Friedman ne lui accordait pas une espérance de vie supérieure à deux ans et recommandait de maintenir opérationnelles les infrastructures techniques et financières de création des monnaies nationales des Etats membres de la zone euro. Plus près de nous, à l'automne 2011, Jacques Attali pronostiquait que l'euro avait une chance sur deux de disparaître avant la Saint Sylvestre ! N'en déplaise aux Cassandre, en 2013, l'euro est toujours là, mais son destin apparaît, depuis 2009, plus incertain.

L'Union économique et monétaire européenne (UEM) a été conçue comme une union formée de deux volets qui devaient évoluer parallèlement. Le volet économique devait normalement suivre le volet monétaire une fois celui-ci mis en place afin qu'émerge une véritable gouvernance économique de la zone euro. Enfin, *last but not least*, le rapport Delors (1989) qui définissait l'architecture de l'UEM prévoyait le parachèvement de l'ensemble par un « toit politique ». Or, le « toit politique », souvent évoqué, demeure aujourd'hui encore un objectif de moyen... ou de long terme. En son absence, au fil des ans, est apparu un manque de crédibilité de la gouvernance économique de l'Union qui a révélé ses faiblesses et ses limites dès avant la période de crise financière et économique mondiale de 2008.

Au total, la zone euro, de par la spécificité de ses structures, notamment l'absence d'Etat européen, est soumise à des tribulations particulières qui affectent son évolution tant dans les périodes de calme apparent (I) que dans celles des turbulences déclenchées, depuis 2009, par le révélateur grec (II).

¹ Pour une analyse plus détaillée, cf. J. BOURRINET, Ph. VIGNERON, *Les paradoxes de la zone euro*, Bruxelles, Bruylant, 2010.